

Initiatives parlementaires

CISR. Cette façon de faire garantirait la divulgation de tous les renseignements, y compris des renseignements incriminants.

Pourquoi devrions-nous offrir l'asile à des personnes ayant commis des crimes dans d'autres pays? Il y a trop de demandeurs du statut de réfugié qui ont vraiment besoin de nous pour prendre des risques avec ceux qui ont un passé douteux. En remettant le pouvoir entre les mains d'agents d'immigration en mesure d'aller au fond des choses, on augmenterait les chances d'écarter les mauvais sujets qui ne méritent pas l'asile au Canada.

Je récapitule. La CISR est inefficace pour évaluer les demandes de statut de réfugié aux termes de la convention des Nations Unies sur les réfugiés. La CISR a toujours pourvu aux besoins de l'industrie de l'immigration, remplissant les poches des avocats de l'immigration, des groupes de revendication et d'autres organisations avec l'argent des contribuables.

La CISR a élargi la définition canadienne d'un réfugié au point où les gens qui entrent au Canada ont neuf chances sur dix d'être acceptés comme réfugiés. Seulement 1 p. 100 de ceux qui réussissent à entrer au Canada finissent par être expulsés. C'est une vraie farce. Cela mine le système d'immigration et de détermination du statut de réfugié aux yeux des Canadiens. La CISR coûte aux contribuables canadiens 80 millions de dollars par année. C'est une manifestation scandaleuse de favoritisme politique et il faut y mettre fin dès maintenant.

On pourrait penser que le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration serait en faveur d'un tel plan. Cela redonnerait de l'intégrité à un portefeuille gravement déficient à cet égard. Cela montrerait aux Canadiens que le ministre se préoccupe de leur situation et dépense l'argent durement gagné de leurs impôts de façon responsable.

• (1800)

Cela nous ferait voir le ministre comme quelqu'un qui se soucie de la sécurité des Canadiens et qui accorde la plus haute importance aux obligations humanitaires du Canada. Il y a seulement un problème. Il serait obligé de congédier tous ses amis. C'est un sérieux obstacle pour le ministre et, en fait, pour tout le Parti libéral.

Les seuls emplois dont ils se soucient sont les emplois obtenus par favoritisme. Nous, de ce côté-ci de la Chambre, voyons les choses très différemment. Nous voulons avoir un système d'immigration qui soit efficace, responsable et intègre. Nous voulons que les gouvernements mettent en oeuvre des programmes qui servent les Canadiens et ne leur imposent pas de coûts supplémentaires sous forme d'emplois obtenus par favoritisme. Nous voulons que le processus de reconnaissance du statut de réfugié soit appliqué par des gens bien formés et non entachés par le favoritisme.

Il ne s'agit pas là d'une liste de cadeaux de Noël, mais du minimum qu'on puisse attendre d'un gouvernement responsable. Notre plan de détermination du statut de réfugié comporterait les mesures suivantes: réduction sensible du nombre de personnes acceptées comme réfugiés au sens de la convention en vertu du processus de détermination pour les revendicateurs de

l'intérieur; réduction sensible du nombre de personnes se déclarant elles-mêmes réfugiés à nos points d'entrée.

Le gouvernement canadien travaillerait en étroite collaboration avec les Nations Unies pour identifier et amener au Canada un nombre élevé de réfugiés au sens de la convention provenant de partout dans le monde et ayant un besoin urgent d'être réinstallés. Ces réfugiés seraient déterminés comme tels par des agents canadiens à l'étranger et ils subiraient un examen médical et une vérification judiciaire avant d'être transportés au Canada.

Ce système rétablirait les qualités éthiques qui sont partie intégrante des efforts humanitaires. Les bureaucrates et leurs amis ne pourraient plus profiter de politiques qui ont été conçues pour aider les opprimés politiques.

La motion que je présente correspond aux meilleurs intérêts des Canadiens puisqu'elle propose un système de détermination du statut de réfugié plus efficace, dépourvu des pompes du favoritisme et libre des exigences d'intérêts spéciaux.

J'exhorte les députés des deux côtés de la Chambre à écouter leurs électeurs, à faire preuve de bon sens et à appuyer cette motion.

Mme Mary Clancy (secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Madame la Présidente, je suis ravie d'intervenir dans ce débat.

Je voudrais dire au député de Calgary-Nord-Est que, à en juger par ses observations, il me semble maîtriser presque aussi bien ses notes qu'il connaît les faits. Je suis réconfortée à l'idée de toutes ces séances d'information auxquelles j'ai assisté avec le député et dont il n'a manifestement rien retiré.

Je suis ravie de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre pour apporter des éclaircissements. C'est toujours agréable de faire le travail pour lequel on est né. C'est un plaisir d'essayer aujourd'hui de jeter un peu de lumière sur la sombre politique d'immigration du Parti réformiste, notamment en ce qui a trait aux réfugiés et à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

En ce qui concerne la commission, je trouve intéressant que le député et tous les membres de son parti, qui arrivent un tant soit peu à comprendre la question de l'immigration, semblent d'avis que tout est censé être parfait. Jamais, de ce côté-ci, nous n'avons prétendu une telle chose. Par contre, nous prétendons que c'est un très bon système et qu'il fonctionne bien.

Je ne suis pas tout à fait sûre, et je n'essaierai surtout pas de pénétrer le soi-disant esprit de mes collègues de l'autre côté, de ce qu'ils pensent vraiment de cette question.

Une voix: C'est une insulte.

Mme Clancy: Pardonnez-moi, quelqu'un a dit que c'était une insulte. Certes, c'en était une et elle était intentionnelle. Je suis heureuse que le député l'ait compris.

Le fait que la CISR ne soit pas parfaite ne veut pas dire que nous devrions la supprimer et nous mettre à expérimenter d'autres moyens coûteux de déterminer le statut de réfugié. Nous ne nous débarrassons pas d'un problème sans avoir essayé de le régler. Or, c'est ce que nous sommes en train de faire. Nous sommes en train d'essayer de régler le problème et nous y arrivons très bien.